

COMMUNE DE TALMAS

<p>COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 6 AOUT 2008</p>

Sous la présidence de Monsieur Patrick BLOCKLET, Maire

Etaient présents : MM. BORDET, ROUSSEL, PREVOT Samuel, LOMBARD, CHIDIAC, MOREAU, PARIS, TOUPET, WALLET

Etaient absents excusés : Mme LARGILLIERE, MM. COFFIGNIER, COQUELIN, LARTIQUE, VAN DEN EYNDE

Secrétaire : M. ROUSSEL

1°) Plan Local d'Urbanisme

A la clôture du dossier, le cabinet d'études TRACES URBAINS s'est aperçu qu'il manquait un document indispensable intitulé « avis des services de l'Etat ». Ce document, établi par les services de la DDE, a été transmis en son temps à la préfecture qui elle l'a classé au lieu de nous le retourner.

De ce fait, cet avis qui a reçu un AVIS FAVORABLE de la préfecture, ne figurait pas lors de la réunion d'approbation du P.L.U. le 26 Juin dernier par le conseil municipal.

Afin de régler définitivement ce problème purement administratif, M. le Maire sollicite auprès du conseil municipal une nouvelle approbation du P.L.U. qui est acceptée à l'unanimité des présents.

2°) Questions diverses

- a) Achat d'une parcelle de terrain, cadastrée ZO 35 appartenant au C.H.U. d'Amiens dans le but de créer un bassin pour l'assainissement pluvial : frais de bornage et de division parcellaire : 1032 € TTC. Avis favorable du conseil municipal
- b) Travaux de voirie RN 25 :
 - création d'un nouveau passage piétons à proximité de la boulangerie et de l'arrêt d'autocars) en plus du renouvellement de la peinture des 3 passages déjà existants : coût approximatif 900 €. Avis favorable du conseil municipal
 - feu clignotant : pose d'une ampoule à leds : coût 1800 € HT. Un dossier de demande de subvention sera déposé au titre des amendes de police.

- c) **Problèmes de sécurité routière aux entrées d'agglomération RN 25 et RD 60** : un courrier a été envoyé en Juin dernier à la DDE qui est resté sans réponse. De ce fait, Monsieur le Maire a téléphoné et s'est entretenu avec M. MINETTE de Talmas qui fera le nécessaire pour débloquer ce dossier en Septembre, au retour des vacances estivales. M. BLOCKLET a sollicité la venue à Talmas d'un technicien afin de trouver une solution aux problèmes.
- d) **Projet d'aménagement d'une nouvelle mairie** : frais de mission, d'avant projet, CCTP.... Deux propositions ont été soumises au conseil municipal : l'une à 13 000 € (cabinet d'architecte FAUCRET à Lille) et l'autre à 8 500 € (Alain DOISON à Hérissart). Le conseil municipal a choisi M. DOISON.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Talmas, le 7 Août 2008

Le Maire – P. BLOCKLET